

La «révolution culturelle» ne passera pas !

Le 1er avril, le Québec sera dans la rue contre la tarification

MARTIN ROBERT, ÉTUDIANT EN HISTOIRE, CULTURE ET SOCIÉTÉ

Étudiants, étudiantes, une nouvelle attaque au droit à l'éducation est à nos portes. Si vos yeux s'écarquillent déjà devant votre facture de frais de scolarité, soyez assuré-e-s que le gouvernement libéral de Jean Charest n'a pas fini de trouser vos poches. Le film d'horreur ne fait que commencer et sera bientôt à l'affiche dans toutes les boîtes aux lettres étudiantes près de chez vous. Accepterons-nous ces injustices sans broncher?

UN DÉGEL N'ATTEND PAS L'AUTRE

Le 11 février dernier, la ministre québécoise de l'Éducation, des Loisirs et du Sport, Michelle Courchesne, affirmait au quotidien La Presse: «Je pense qu'il y a un consensus qui est en train de se mettre en place au Québec. Quand je parle de consensus, j'exclus les étudiants. Mais on voit que, de plus en plus, l'importance d'augmenter les droits de scolarité se fait sentir.» Le message envoyé à ceux et celle qui devront faire les frais de ces politiques n'est autre que : payez ce qu'on vous demande et taisez-vous.

Rappelons qu'en 2007, le gouvernement libéral avait procédé à un dégel historique des frais de scolarité. Rompant avec la situation prévalant depuis 1994, les libéraux avaient augmenté les frais de 100\$ par année pendant cinq ans (2007 à 2012). Au terme de cette hausse, la facture étudiante annuelle sera passée de 1668\$ à 2168\$, faisant augmenter le coût d'un baccalauréat de 1500\$. Nous le savons maintenant, il ne s'agissait que de la pointe de l'iceberg.

Les effets de telles hausses sont catastrophiques sur l'accessibilité aux études. Selon une étude commandée par le gouvernement en 2007¹, le présent dégel s'étalant de 2007 à 2012 devrait entraîner à terme une réduction des effectifs étudiants de 6000 à 13 000 personnes, malgré l'augmentation compensatoire de l'Aide financière aux études (AFE). L'étude prévoit une baisse de la fréquentation universitaire de 22 000 à 49 000 étudiants et étudiantes si les frais de scolarité augmentaient à la moyenne canadienne, ce qui semble être un objectif envisageable pour le gouvernement Charest, à la lumière de sa réaction au pacte proposé par Lucien Bouchard et ses «Lucides».

UN PACTE QUI DONNE FROID DANS LE DOS

En effet, le 23 février dernier, un groupe composé de personnes issues du milieu des affaires, de la politique, du milieu universitaire et étudiant sortait en grande pompe un pacte sur les universités québécoises. Ce Pacte pour un financement concurrentiel des universités suggère notamment le «déplafonnement des droits de scolarité», ce qui pourrait se traduire par des hausses de 10 000 \$ dans certaines disciplines.

Concrètement, si les propositions du pacte sont mises en place par le gouvernement, les hausses de frais se traduiraient pour 85 % des étudiants et étudiantes par une augmentation de 2 200 \$, doublant le prix d'une année universitaire. Pour les «secteurs disciplinaires à coûts élevés et à rendement fort» comme la médecine, l'augmentation se situerait entre 3 000 \$ et 10 000 \$. Une récente étude de l'Institut d'informations socio-économiques (IRIS)² rappelait les effets néfastes de telles mesures sur les familles à faible revenus de l'Ontario: «dorsque les frais pour étudier en médecine ont augmenté de 5 000 \$ à 14 500 \$, la proportion d'étudiants provenant de familles ayant un revenu de moins de 40 000 \$ est passée de 23 % à 10%».

Cette perspective effrayante ne semble pas faire broncher le gouvernement Charest qui, selon les rumeurs qui se font de plus en plus entendre, pourrait bien aller de l'avant avec une déréglementation des frais de scolarité et l'instauration de frais différenciés selon les programmes.

Le même jour, le Comité consultatif du ministre des Finances livrait son troisième et dernier fascicule sur la situation des finances publiques du Québec. Les tarifs envisagés dépassaient largement le milieu de l'éducation: 3000\$ de plus pour une année à l'université, 300\$ de plus sur la facture d'Hydro-Québec, 200\$ de plus pour l'essence, 250\$ pour la garderie à la fin du mois, 25\$ par consultation médicale et deux points de plus pour la TVQ. Ajoutez à cela

des compressions budgétaires draconiennes, présentées comme un effort de la part du gouvernement, mais qui ne seront en fait qu'un effort de plus de la part des contribuables devant assumer la détérioration des services publics. Il en résultera que toute la population québécoise, avec au premier rang les plus démunis-e-s, sera vraisemblablement happée par ce raz-de-marée.

MANIFESTONS NOTRE DÉSACCORD LE 1ER AVRIL!

Il n'en tient qu'à nous d'être la résistance. Déjà une coalition regroupant près d'une centaine de groupes syndicaux, étudiants, communautaires et féministes promet au gouvernement Charest une opposition ferme s'il va de l'avant avec toute hausse de tarifs ou toute coupure dans les services publics. La coalition vous donne rendez-vous le 1er avril prochain pour une grande manifestation nationale, se déroulant dans le quartier des affaires de Montréal. Le message en sera clair : la richesse existe au Québec, prenons-la où elle est !

¹ VIERSTRÆTE, Valérie. *Les frais de scolarité, l'aide financière aux études et la fréquentation des établissements d'enseignement postsecondaire*, pour le MELS, juin 2007.

² HURTEAU, Philippe et Éric MARTIN. *Tarification de l'éducation postsecondaire ou gratuité scolaire ?*, IRIS, 2007, p.4

LA RICHESSE EXISTE!

PRENONS-LA OÙ ELLE EST!

MANIFESTATION
contre la
tarification,
compressions et la
privatisation des
services publics

1^{er} AVRIL, 13h00
SQUARE PHILLIPS, MTL
(Métro McGill, Ste-Catherine/Union)

QUARTIER DES AFFAIRES

NONAUXHAUSSES.ORG

Réforme de la fiscalité : tarification ou impôt ?

L'IRIS propose de faire payer les riches

PHILIPPE HURTEAU, CHERCHEUR À L'INSTITUT DE RECHERCHE ET D'INFORMATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUE (IRIS)

Le gouvernement libéral de Jean Charest, qui s'est fait élire à trois reprises pour saper le restant du modèle québécois, revient à la charge encore cette année. Profitant d'une situation budgétaire difficile causée par la crise économique – et aussi en raison des cadeaux fiscaux – le premier ministre québécois désire faire avaler une couleuvre de plus à la population. L'histoire n'aimant pas les répétitions, ladite couleuvre change de nom cette année : de « réingénierie » elle se transforme en « tarifs », de « PPP » elle devient « augmentation des taxes ».

Pour nous convaincre du bon goût des réformes avancées, le gouvernement s'est entouré d'un comité d'experts reconnus pour leur neutralité : un expert pour la productivité (Robert Gagné), un expert pour le fardeau de la dette (Luc Godbout), un expert pour la misère entrepreneuriale (Pierre Fortin) ainsi qu'un expert pour l'idée sublime de la tarification (Claude Montmarquette). Avec autant d'experts assemblés dans un même comité, nul doute de la validité des propos avancés.

Résumons le tout. Le Québec serait l'endroit en Amérique du Nord qui taxerait le plus lourdement ses contribuables. Qui plus est, ces contribuables seraient, à l'avenir, de moins en moins nombreux en raison d'un « choc démographique » plaçant les finances publiques face à un état de pénurie de citoyens et citoyennes desquel-le-s extraire des revenus. Que faire dans cette situation d'autant plus délicate que la dette nationale atteindrait des taux exorbitants privant notre gouvernement de toute marge de manœuvre?

La réponse des membres du comité étonne par sa simplicité et par son manque d'originalité : il faut d'abord augmenter le taux de natalité pour que le Québec conserve un bassin de main-d'œuvre capable de répondre aux besoins du marché, ensuite il faut hausser la productivité au travail – entre autres en augmentant les heures passées au travail – et finalement en finir avec la propension toute québécoise d'effectuer des dépenses publiques au-delà de nos moyens. Concrètement, le gouvernement, toujours selon l'avis du comité, devrait suivre trois pistes directrices afin d'éviter la catastrophe budgétaire : augmenter les tarifs et les taxes pour ainsi mettre en place une réforme de la fiscalité créatrice de richesses, couper dans les dépenses « excédentaires » en santé et en éducation et, bien entendu, ouvrir ces secteurs d'activité au dynamisme du secteur privé.

Sous couvert d'attachement aux services publics, nos quatre experts mettent en place toutes les conditions pour leur lent démantèlement. Dans leur modèle, un hôpital doit se financer comme n'importe quelle entreprise, soit par la vente de produits et services (un nouveau genou ou un traitement de chimiothérapie par exemple) et s'administrer dans un cadre où les différents administrateurs du réseau hospitalier sont mis en concurrence les uns contre les autres afin d'attirer un maximum de malades pour les traiter efficacement. Dans le traitement des malades, nos quatre économistes à cravate semblent vouloir instaurer la règle du « vite fait bien fait » et ainsi permettre aux hôpitaux du Québec

de se financer en maximisant le nombre de malades à tarifier.

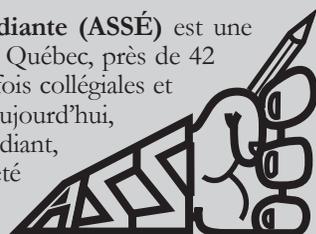
Il n'est pourtant pas sorcier de comprendre que devant la surabondance de richesses produites par notre société – mais accaparée par une minorité – le financement adéquat et collectif des services sociaux ne représente en rien un défi insurmontable, mais relève de choix fiscaux pourtant relativement simple. Pour ce faire, l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) propose quelques pistes de solution afin de mettre en place une réforme progressiste du système fiscal québécois :

- Instaurer un système d'imposition à dix paliers afin d'offrir des réductions fiscales à 87 % de la population tout en faisant payer ceux qui ont vu leur revenu augmenter depuis trente ans (1,3 G\$).
- Augmenter de 3 % l'impôt des sociétés (1,1 G\$) pour compenser les baisses des dernières années.
- Réintroduire la taxe sur le capital des institutions financières (0,8 G\$) afin de financer les services publics à même les profits records des banques.
- Couper dans les dépenses fiscales qui avantagent les plus fortunés et la grande entreprise (2 G\$).

Faire payer les riches ne changera rien à la domination des capitalistes d'ici et d'ailleurs, mais au moins on pourrait réussir à limiter leur capacité d'accumulation de capital et donc leur capacité de nuire à nos vies. Et, avouons-le, ils méritent de passer à la banque, mais cette fois pour un dépôt.

Qu'est-ce que l'ASSÉ?

L'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) est une organisation de type syndical qui regroupe, à l'échelle du Québec, près de 42 000 membres dans plusieurs associations étudiantes à la fois collégiales et universitaires d'un bout à l'autre du Québec. Elle incarne, aujourd'hui, la continuité d'un courant qui a fait du mouvement étudiant, depuis quarante ans, un acteur incontournable de la société québécoise et un important agent de progrès social en éducation.



POUR LE DROIT À L'ÉDUCATION

L'ASSÉ considère l'éducation comme un droit fondamental de notre société, et non comme un privilège. Dans cette optique, chaque membre de la société a le droit à une éducation gratuite publique, accessible, laïque et de qualité, libre de toute forme de discrimination.

POUR UNE STRATÉGIE EFFICACE : LE SYNDICALISME DE COMBAT!

On ne peut dissocier l'analyse de la pratique. À des revendications progressistes, en rupture avec l'ordre établi, correspond nécessairement une stratégie d'action particulière. Cette stratégie, l'expérience du mouvement étudiant québécois l'a dégagée : c'est le syndicalisme étudiant de combat. Au Québec, comme partout ailleurs, c'est à travers les luttes menées par les mouvements combattifs que le peuple a obtenu les programmes sociaux les plus importants.

Cela implique, d'une part, le développement de pratiques syndicales dynamiques et démocratiques. À ce titre, il faut multiplier les occasions de débats, élaborer collectivement des analyses, ne pas craindre la confrontation des idées et surtout leur donner l'espace pour mener à des prises de décisions. L'assemblée générale est par excellence cet espace de démocratie syndicale.

L'ASSÉ, C'EST SES MEMBRES!

À l'intérieur de l'ASSÉ, chaque association étudiante est souveraine. Les décisions prises par des délégué-e-s en Congrès ne deviennent pas automatiquement une résolution que chaque association membre doit appliquer sans l'accord de l'assemblée générale!

S'UNIR POUR ÊTRE PLUS FORTS!

La meilleure façon de supporter et de participer à ce vaste mouvement est de prendre part aux activités de l'ASSÉ, s'impliquer dans ses structures, aller à vos assemblées générales et de promouvoir l'affiliation de votre association étudiante à l'ASSÉ! Affilier à l'ASSÉ ça veut dire partager les ressources de son association étudiante avec celles des autres dans le but de défendre le droit à l'éducation. Être membre de l'ASSÉ, c'est contribuer à bâtir un important mouvement collectif et démocratique permettant de développer à l'échelle nationale une stratégie de lutte efficace.

www.asse-solidarite.qc.ca

RÉSISTANCE
CONTRE LE G20
À TORONTO
[26-27 JUIN 2010]

RENDEZ-VOUS DANS LES RUES DE TORONTO
JOIGNEZ-VOUS À NOUS

Regroupement Anti G-20 Étudiant

www.rage2010.net

RAGE

contreleg20.wordpress.com



MERCI DE FAIRE PASSER CE JOURNAL AVANT DE LE RECYCLER.

ultimatium

express⁴

numéro spécial 4, mars 2010